

PRÉSENTATION DU SALARIÉ À DISTANCE

Objectif

Ce document explique clairement au client final que la partie technique de son projet est réalisée par un salarié travaillant à distance pour votre entreprise, sans aucune mention d'une autre structure.

Présentation orale

« Pour garantir un résultat rapide et professionnel, j'ai un salarié qui travaille à distance pour notre entreprise. Il réalise les visuels 3D, les plans techniques et les ajustements. Il fait partie de mon équipe, travaille sous notre nom, et vous continuez de passer uniquement par moi. »

Présentation écrite

« Afin d'assurer la meilleure qualité de rendu et des délais rapides, notre entreprise dispose d'un salarié travaillant à distance, chargé de réaliser la partie technique (visuels, plans, ajustements). Je reste bien entendu votre interlocuteur unique. »

Règles importantes

- Ne jamais mentionner une société externe.
- Le salarié travaille uniquement sous votre nom et votre supervision.
- Aucun contact direct avec le client final sans votre demande précise.

À ne pas dire

- "C'est une autre entreprise qui s'en charge."
- "Vous serez contacté par quelqu'un d'extérieur."
- "Un prestataire va vous rappeler."

À dire

- « C'est mon salarié à distance qui prépare votre dossier. »
- « Nous avons une personne dédiée à la réalisation technique. »
- « Il travaille exclusivement sous notre nom. »

Conclusion

Le salarié à distance intervient comme un membre interne de votre entreprise. Il travaille sous votre nom, selon vos méthodes, et sans aucune visibilité extérieure. Le client final n'a qu'un seul interlocuteur : vous.